

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 73 (1937)
Heft: 32

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : VAUD : *Places au concours. — En faveur des instituteurs chômeurs. — Dans les sections : Lausanne. — Ça et là. — Ecoles normales, brevets. — Maîtresses de travaux à l'aiguille. — Problèmes d'hier et d'aujourd'hui.* — NEUCHÂTEL : *Comité central. — Hommage.* — **INFORMATIONS :** *Le chemin creux. — Chez nos voisins : Valais. — F. I. A. I. Le sentiment national et l'esprit international.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : ERNST FURRER : *Avalanches et chutes de pierres (tableaux scolaires).* — **INFORMATIONS :** E. FONJALLAZ : *9^e Camp des éducateurs suisses à Vaumarcus.* — F. M. : *Chansons, Images, Danses.* — L. R. : *9^e Cours international de dessin du professeur Rothe, à Lausanne.* — **LECTURE LITTÉRAIRE.** — **LES LIVRES.**

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

PLACES AU CONCOURS

Cossonay : maîtresse de travaux à l'aiguille (14 septembre).
Yverdon : deux instituteurs. *Villars-Burquin* institutrice (17 septembre).

EN FAVEUR DE NOS INSTITUTEURS CHOMEURS

Suggestion d'une application immédiate. La voici en peu de mots :

Que le Service de l'enseignement primaire établisse un horaire spécial des cours post-scolaires partout où l'on peut grouper une centaine d'élèves environ. A raison de deux cours de 3 heures, et en comptant une moyenne de 20 jeunes gens par classe, cela fait 10 cours par semaine (laissons tomber le samedi). En 7-8 semaines, chacun de nos 100 élèves aura « subi » ses 45 heures de cours réglementaires, et le jeune maître pourra donner ailleurs une nouvelle série de 7-8 semaines.

Vous l'avez deviné : je propose que les cours post-scolaires soient dirigés par des collègues sans place. C'est le pain assuré pour quelques chômeurs pendant quatre mois d'hiver. P. M.

DANS LES SECTIONS

Lausanne. — Vendredi 17 septembre, à 17 h. 15, à l'auditoire XV de Rumine, conférence de M. Mutrux sur : « Le diagnostic de la dégénérescence par l'empreinte digitale ». — Projections.

ÇA ET LA

Bâtiments d'école. — *Bremblens* aura un collège neuf. Devis : 33 000 fr. Il comprendra salle d'école, salle de couture et appartement pour l'instituteur.

A *Henniez*, le vieux bâtiment scolaire de mollasse, où tant d'enfants ont passé, a été entièrement rajeuni. Il a suffi de peinture et de papiers neufs pour réparer des ans l'outrage trop visible...

Apprenons à nager. — La banale et stupide noyade cause chaque année un grand nombre de victimes... Jeunes filles, mamans de demain, apprenez à nager, afin que, quand vous aurez de beaux enfants, vous puissiez leur apprendre aussi à n'avoir pas peur de l'eau et à s'y mouvoir sans danger... Vous ferez ainsi une œuvre utile et féconde.
(D'après le *Gymnaste suisse*.)

Travail extra-scolaire. — D'après une enquête faite à *Lausanne*, le 3% des écoliers accomplissent un travail salarié entre les heures de classe. « Si dans la moitié des cas, dit le rapport, ce travail extra-scolaire n'a pas d'inconvénients pour la santé ou les études des enfants, dans l'autre moitié il est nettement préjudiciable ».

A *Genève*, le travail extra-scolaire des écoliers est réglementé. Les autorisations doivent être demandées aux autorités scolaires, et, en cas de refus, une allocation peut être accordée aux familles nécessiteuses ainsi privées de ressources accessoires.

(D'après un rapport de l'*Ecole sociale pour femmes, Genève*.)

ÉCOLES NORMALES

Brevets spéciaux.

Enseignement ménager : Mlles Autenrieth, Dora ; Francey, Violette ; Gerber, Marguerite ; Grandchamp, Madeleine ; Jeanneret, Henriette ; Lang, Elsa ; Meylan, Marcelle ; Monney, Madeleine ; Monneyron, Georgette ; Mosimann, Denise ; Pécoud, Mathilde ; Subilia, Françoise ; Calame, Irène (externe).

Classes de développement : Mlles Beauverd, Juliette ; Beauverd, Marie-Louise ; Crot, Elisabeth ; Epars, Juliette ; Jatton, Madeleine ; MM. Borst, Marcel ; Murdter, Robert.

Travaux à l'aiguille : Mlles Amiguet, Lucette ; Barth, Lucie ; Bataillard, Lucienne ; Baudraz, Lisette ; Berlie, Marie ; Burnier, Lisette ; Clément, Lucienne ; Correvon, Marie-Louise ; Maire, Gabrielle ; Mayor, Simone ; Meylan, Andrée ; Nicole, Line ; Treina, Madeleine.

MAITRESSES DE TRAVAUX A L'AIGUILLE

L'*Association vaudoise des Maîtresses de travaux à l'aiguille* a tenu son assemblée le 29 mai écoulé avec l'ordre du jour suivant :

1. Partie administrative (renouvellement du comité) ; 2. Présentation d'un patron de pantalon. 3. Discussion des conclusions du travail de Mlle Mégroz (Vallorbe), sur le tricot.

La présidente a le plaisir de saluer une nombreuse assistance, preuve évidente de tout l'intérêt que suscite l'ordre du jour. Le renouvellement du comité et la présentation des comptes sont les faits essentiels de la partie administrative.

Renouveler le comité ne fut pas chose facile ; quelques collègues enfin se laissent convaincre à prendre les rênes en mains ; ce sont : Mmes *Magnenat*, *Cronay* et *Clerc*, *Baulmes* ; Mlles *Cornu*, *Yverdon*, *Champod*, *Vugelles* et *Margairaz*, *Orbe*.

Les finances sont dans un état réjouissant : aucune cotisation ne sera perçue pour l'année courante. Mlle *Friderici*, *Morges*, caissière sortant de charge, a droit à toutes les félicitations de l'association pour sa gérance parfaite.

Mlle *Jaton*, maîtresse de travaux à l'aiguille à l'Ecole normale, présenta un patron de pantalon qui eut grand succès. Forme enveloppante, réduite à souhait, séduisant par sa théorie simple, ce joli modèle ne peut manquer de faire la joie des écolières. L'assemblée adresse à Mlle *Jaton* de chaleureux remerciements.

La discussion des conclusions du travail de Mlle *Mégroz* s'est passée sans grande contradiction. Les membres de l'association avaient eu le temps de se faire une idée de la valeur réelle de ce rapport présenté déjà en novembre 1935, aussi les opinions sont-elles sensiblement les mêmes, et plusieurs conclusions sont adoptées ou repoussées à l'unanimité. L'assemblée exprime à Mlle *Mégroz* tous ses remerciements pour son immense travail.

Pour terminer, Mme *Michod*, inspectrice cantonale, donne quelques renseignements sur différents changements au programme de couture prévus pour le printemps prochain ; quelques appréciations sur les fournitures sont échangées, puis la séance est levée.

S. R.

PROBLÈMES D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Sous ce titre général, nous publierons dans deux ou trois *Bulletins* quelques lignes tirées des vieux livres et, à tout seigneur tout honneur, nous donnons la parole au penseur éminent dont « l'originalité, a dit Sainte-Beuve, reproduit et condense heureusement les qualités de la Suisse française, en même temps qu'il écrit dans une langue excellente, classique à sa manière, et qui sent nos meilleures fleurs... »

L. Cz.

Devoir et conscience. — La conscience, élément mystérieux et divin de notre être, élément inséparable de notre nature, élément que rien n'explique, mais que tout atteste, la conscience est ce principe moral qui nous presse d'agir conformément à notre persuasion et qui nous condamne lorsque nous agissons d'une manière

contraire à cette persuasion ; c'est pour ainsi dire le ressort de l'homme moral.

Or cette conscience, je veux dire cet instinct qui nous presse d'agir conformément à notre conviction quelle qu'elle soit, cette conscience est pour l'homme la première des lois, ou plutôt la seule loi véritable.

...Il y a dans chaque homme, aussi longtemps qu'il n'est pas complètement abruti, un sentiment inexplicable qui, échappant à toute analyse, doit être considéré comme un fait primitif de notre nature, c'est celui de la nécessité de mettre nos actions en harmonie avec notre persuasion.

...Il n'y a pas de conscience collective, nationale, officielle ; la conscience est toujours individuelle, chacun agit selon sa conviction et à sa manière.

Etre protestant et gêner les consciences, c'est la plus choquante des contradictions.

Autorité et liberté. — La liberté, qui sert de prétexte ou d'occasion à bien des écarts, n'en est pas moins, en définitive, le seul gage de vérité, d'ordre et de modération. Dans cette atmosphère merveilleuse, ce qui est faux se corrige ou se détruit.

...S'il arrivait qu'une loi fût en opposition avec ce que la conscience nous a fait accepter comme devoir, il faudrait de toute nécessité que nous obéissions à la conscience plutôt qu'aux lois parce que la conscience est au-dessus des lois ; il arriverait alors que le même principe moral en vertu duquel nous obéissons à l'autorité humaine nous porterait invinciblement à résister à cette même autorité.

...Il n'y a aucun gage assuré de stabilité ni de liberté dans les pays où les masses sont au plus offrant ou au plus habile, à l'anarchiste ou au tyran selon l'occurrence, et disposées à prêter à l'un ou à l'autre (c'est-à-dire à la tyrannie sous deux noms différents) la terrible souveraineté de la force. Ce sont ces masses qu'il faut, dans l'intérêt du progrès et de l'ordre, non pas désarmer, mais plutôt armer, armer d'instruction, de lumières, et par là même de prospérité matérielle. C'est le seul moyen de les arracher à l'influence de leurs trompeurs et dangereux amis, de les gagner aux deux intérêts que nous venons de nommer, et dont le nom commun est civilisation, en d'autres termes de créer pour le pays une liberté saine et robuste qui n'ait pas plus à craindre de la corruption du dedans que des attaques du dehors.

En deux mots, à qui le peuple appartiendra-t-il ? A lui-même ou aux ambitieux ? Il faut que ce soit à lui-même ; et cette indépendance, cette *souveraineté morale*, l'instruction seule peut la lui donner. Le salut du pays est là.

Vinet.

NEUCHÂTEL**COMITÉ CENTRAL**

Le Comité central s'est réuni le 28 août, aux Ponts-de-Martel. Il nourrissait l'espoir de faire la connaissance du chef de la maison Meylan and Co, spécialité de referendums, dont le siège est dans notre fameux village des tourbières ; cet espoir a été déçu, ce dont nul ne s'affligea.

Il a été donné suite à une demande de prêt adressée à la Caisse d'entr'aide par un instituteur. Puis le Comité a élaboré le programme de la réunion trisannuelle qui aura lieu, le 16 octobre prochain, à Neuchâtel. Nous prions chacun de nos membres de bien retenir cette date et de s'efforcer d'être présent à cette importante manifestation qui s'ouvrira à 9 heures, à l'Aula de l'Université. Une journée entière y sera consacrée ; le Comité central fera les démarches en vue de l'obtention du congé nécessaire ; la Romandé et ses sections y seront invitées, ainsi que les autorités scolaires.

Deux conférences sont mises à l'ordre du jour. Dans l'assemblée administrative, le président fera rapport sur la période 1934-1937 riche en événements marquants et sensationnels. D'autre part, M. H.-L. Gédet, qui préside aux destinées de notre section depuis 1926, a fait part au Comité central de sa décision irrévocable de ne pas accepter de réélection. La succession au trône est ainsi ouverte et l'assemblée générale du 16 octobre aura la tâche délicate de nommer le successeur de notre cher président actuel. Nous aurons l'occasion de revenir sur sa longue et bienfaisante activité au Comité central dont il fait partie depuis 1909. Le délégué de la section de Neuchâtel l'accompagnera dans sa retraite.

Souhaitons qu'une nombreuse assemblée procède à la nomination du successeur de M. Gédet. Ce sera un encouragement pour lui.

En ce qui concerne la haute-paie, nous avons le plaisir d'annoncer que la seconde et dernière tranche de réajustement sera versée aux ayants-droit en 1938. La première est, comme on le sait, en cours de paiement.

Le Comité a entendu enfin diverses communications, notamment au sujet du Fonds scolaire de prévoyance. J.-Ed. M.

HOMMAGE

Nous apprenons avec plaisir que Mlle *Marguerite Cornu*, institutrice à Peseux, a été l'objet d'une belle manifestation à l'occasion de sa vingt-cinquième année de service dans cette localité.

Une délégation du Conseil communal, de la Commission scolaire, l'inspecteur des écoles, M. Paul Bühler, le corps enseignant, les élèves de la jubilaire et d'autres classes assistaient à la cérémonie au cours

de laquelle plusieurs orateurs ont exprimé à Mlle Cornu la gratitude et l'estime des autorités, des parents et de ses collègues.

Au nom de la S. P. N., nous adressons nos félicitations et nos bons vœux à notre chère collègue. J.-Ed. M.

INFORMATIONS LE CHEMIN CREUX

On a beau vous dire, quand on est historien sérieux, que Guillaume Tell est un personnage légendaire, que la tradition nous a légué déformées, de vilaines histoires de baillis, il n'en reste pas moins que la légende plus belle que l'histoire vit au cœur de chacun de nous, inspire après six siècles musicien et poète, consacre une frêle arbalète, immortalise un chemin creux.

La cérémonie d'inauguration du *Chemin creux*, restauré, c'est-à-dire remis dans son état naturel, aura lieu le 17 octobre. Dès ce jour-là, il appartiendra, au même titre que le *Rütli*, à la Jeunesse scolaire suisse. L. Cz.

CHEZ NOS VOISINS

Valais. — Voici le texte de l'ordonnance du Département de l'instruction publique concernant les institutrices mariées, à laquelle la correspondante vaudoise fait allusion dans son article « Retraite féminine forcée ou anticipée » (*Educateur* N° 30, page 467).

Le Département de l'Instruction publique du canton du Valais

Considérant la pléthore dont souffre le personnel enseignant féminin ;

Considérant que le Valais est un des rares cantons qui autorise les institutrices mariées à pratiquer l'enseignement ;

Tenant dans la mesure du possible à conserver la mère de famille à son foyer et à renforcer le rendement de l'enseignement ;

Vu le préavis de la Commission cantonale de l'Enseignement primaire ;

ordonne

Article premier. — L'institutrice dont le mari touche un traitement annuel global d'au moins 2000 fr. (principal et accessoires) ne pourra plus diriger de classe, à partir du cours scolaire 1937-38.

Art. 2. — L'institutrice qui se marie après l'entrée en vigueur de la présente réglementation devra abandonner l'enseignement à la fin de l'année scolaire, au cours de laquelle elle a contracté le mariage, si son conjoint se trouve dans les conditions prévues à l'article premier.

Art. 3. — L'institutrice admise à enseigner qui devient enceinte avant l'ouverture du cours scolaire ne pourra pas reprendre l'enseignement avant un an. Si elle devient enceinte pendant le cours, elle

devra aviser le Département de l'Instruction publique et la Commission scolaire qui pourvoira immédiatement à son remplacement.

Dans les deux cas, la maîtresse remplacée demeure titulaire du poste.

Art. 4. — Le Conseil d'Etat, sur le préavis du Département sous-signé peut retirer le brevet d'enseignement aux institutrices qui contreviennent aux dispositions de la présente réglementation.

Cette ordonnance porte la date du 7 avril 1937.

Il y a pléthore d'instituteurs aussi, et l'Etat cherche également à y parer. On envisagerait, à en croire une correspondance particulière à la *Revue de Lausanne*, la suppression pure et simple de l'Ecole normale de Sion ; puis, parmi les candidats à l'enseignement, on en choisirait cinq des plus doués, chaque année, et on les enverrait faire leurs études à Fribourg. « Cette solution comporte néanmoins des inconvénients. Tout d'abord, il importerait de choisir ces cinq privilégiés dans les différentes régions du canton, comme on le fait pour les conseillers d'Etat, ce qui n'irait pas sans peine. Ensuite on risquerait fort de commettre des injustices en éliminant de bons élèves. » Cette même correspondance préconise une plus saine orientation professionnelle : « Bien des métiers sont malheureusement délaissés en Valais vers lesquels la jeunesse pourrait se diriger. C'est ainsi que pour les grands travaux de la Dixence et du réseau routier, il a fallu faire appel à des contremaîtres italiens, à des maçons ou spécialistes étrangers », alors que de nombreux jeunes gens étaient au chômage.

L'*Action* (31 juillet) pense qu'on pourrait remédier à cette situation d'une autre façon que celle préconisée par le Département de l'Instruction publique. Nous citons, sans plus, nous gardant bien de susciter une querelle religieuse et de nous mêler de choses qui ne nous regardent pas :

« Il suffirait de renvoyer à leurs congrégations les frères de Marie ou autres religieux qui font fonction d'instituteur dans tant de villages. La plupart d'entr'eux ne sont pas Valaisans, pas même Suisses, on ne comprend donc pas qu'on leur confie des classes officielles, à la barbe de nos laïques. Nous n'avons que du respect pour ces serviteurs de Dieu, mais la fleur de notre jeunesse vaut bien qu'on s'occupe d'elle, devrait-on, pour cela, se séparer de quelques pédagogues en soutane.

Il en est de même dans d'autres domaines : hôpitaux, écoles ménagères, où notre main-d'œuvre féminine est remplacée par des religieuses. Cela est inadmissible. A une époque où tant de jeunes gens et de jeunes filles sont en quête de travail, il est intolérable qu'on les condamne à l'inaction pour la joie d'occuper un personnel, dévoué, certes, mais dont nous pouvons fort bien nous passer.

C'est là une question sérieuse qui mérite d'être étudiée. On objectera que le personnel laïque coûte plus cher que les ecclésiastiques, mais quand on a tout calculé, les indemnités de chômage, les frais d'assistance, le mauvais service que l'on rend à la nation en lui donnant une génération d'aigris et de paresseux, on s'aperçoit bien vite que l'on perd au change en occupant des religieux.

C'est à quoi beaucoup de gens pensent qui ne sont certes pas de mauvais Valaisans. »

D'autre part, voici d'après l'*Ecole primaire* du 15 avril les mesures qui ont déjà été prises pour lutter contre le chômage des jeunes instituteurs : le Département a mis à la retraite le personnel enseignant âgé ; diminué le nombre des élèves à l'Ecole normale (en 1932, il y avait 16 garçons et 16 filles ; en 1936 et 1937, 10 garçons 12 filles) ; créé le cours préparatoire obligatoire ; supprimé la reconnaissance de brevets étrangers ; rendu les examens plus difficiles ; enfin rendu l'ordonnance ci-dessus concernant les institutrices mariées.

F. I. A. I.

L'ÉCOLE, LE SENTIMENT NATIONAL ET L'ESPRIT INTERNATIONAL : (suite)

Hollande. — Le sentiment national relève de la tradition et ne se règle pas d'après des textes officiels. L'enseignement de l'histoire, la narration de la lutte pénible menée par les Pays-Bas pour conquérir et défendre leur liberté, contribuent à développer chez les enfants le sentiment national. Il n'existe pas d'enseignement civique ou moral. Au cours des leçons d'histoire, on expose aux enfants la naissance et le développement des institutions publiques existantes, mais seulement à titre d'information.

Il n'y a pas de manuel ou ouvrages spéciaux concernant l'éducation internationale. C'est la personnalité de l'instituteur qui décide dans quelle mesure il s'efforcera d'éveiller l'esprit international chez les enfants. La loi précise seulement que le but de l'éducation est de développer l'esprit et le corps, donnant des connaissances utiles pour la vie pratique, et d'élever les enfants dans les vertus chrétiennes et sociales.

Si l'instituteur comprend l'esprit international comme partie intégrante des vertus chrétiennes et sociales (et c'est le cas chez la majorité des instituteurs), les lectures qu'il fait faire aux élèves en classe, et toute sa vie avec ses élèves, visent à éveiller l'esprit international.

Une ordonnance ministérielle introduit l'enseignement sur la S. d. N. dans les programmes scolaires ; elle prescrit, d'autre part, de consacrer la journée du 18 mai à la commémoration de la Confédération des Peuples.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

TABLEAUX SCOLAIRES SUISSES

AVALANCHES ET CHUTES DE PIERRES

Série : L'homme en lutte contre les forces de la nature.

Peintre : Viktor Surbeck, Berne. Bourgeois de Burgdorf, né en 1885.



Le tableau.

Nous étions chargés de trouver une illustration de la lutte de l'homme contre les puissances de la montagne, contre les avalanches et les chutes de pierres, qui réunit une ligne de chemin de fer, une route et des habitations. Il s'agissait de découvrir un tableau représentant un paysage de montagne naturellement typique et non pas composé et montrant les différents modes des travaux de protection. De plus, l'être humain devait s'y trouver directement en face des forces naturelles.

Il fallait que fussent rendus, dans une unité artistique, l'atmosphère menaçante, le caractère inexorable du phénomène naturel, avec tous les détails techniques. Et il fallait que ce fût une œuvre d'art ! Une terrible tâche ! Le peintre Viktor Surbeck, de Berne, a satisfait à toutes ces exigences. Il ne se laissa pas tenter de peindre, dans son atelier, selon les indications d'ingénieurs ferroviaires, une composition pleine de fantaisie. Il trouva un lieu où le thème lui était fourni par la nature elle-même.

Son sujet fut le paysage de Goppenstein, à la sortie du tunnel du Lötschberg, quelques mètres au-dessous de la station, en regardant la vallée.

Le paysage : Nous sommes à la sortie de la vallée étroite, sombre et tortueuse du célèbre Lötschental si connu pour ses beautés naturelles, dans la gorge de la Lonza qui descend, rapide, vers la vallée du Rhône. Le Lötschental lui-même s'ouvre à quelques centaines de mètres du pays inhospitalier, raviné, couvert des déblais du tunnel, que nous avons devant nous.

C'est dans cette contrée sauvage qu'en février 1887 mourut le dernier gypaète de la Suisse, appâté par le cadavre empoisonné d'un renard. « Das alte Wib » comme on le nommait. Le Musée de Lausanne acquit sa dépouille, tandis que le mâle, le dernier de son espèce, tué déjà en 1862, tombe en poussière dans un château de Bavière.

Les ruines indiquent soit l'emplacement de masures, soit celui de la maison des mineurs qui existait encore au moment de la construction de la gare et servait à la direction des travaux. Elle avait été édiflée en même temps que la chapelle, vers 1850. Une maison de mineurs ? C'est que, depuis des siècles, on exploitait dans cette région, particulièrement sur la rive gauche, au Rotenberg et au Schönbiel, jusqu'à 2000 mètres d'altitude, des filons de galène argentifère. Les galeries sont nombreuses dans les environs et les couches métallifères se distinguent nettement sur les parois claires du Schönbiel, à 1000 mètres du fond de la vallée. Si nous avions du charbon dans le pays ! Depuis le XVI^e siècle, l'exploitation fut reprise après chaque interruption : « Elle habillait son propriétaire de soie ou de velours, mais elle le dépouillait aussi jusqu'à la chemise » selon qu'on arrivait sur des veines riches ou pauvres.

Littérature : *Le Lötschental*, de J. Siegen. *Am Lötschental*, de J.-G. Stebler.

Accident.

Le grand couloir à avalanches, marqué d'un reste de neige, qui passe sur la galerie et plonge jusqu'à la Lonza, n'est pas une invention du peintre. Régulièrement dévale ici la « Gmeinlauri » ; autrefois, avant la construction des murs, plusieurs fois par jour. Pendant la construction du chemin de fer, on avait bâti, sur son passage, malgré les avertissements des gens du pays, l'hôtel de l'entreprise et des baraquements. Le plan de construction indique au-dessus du bâtiment un mur de protection. A-t-il été bâti plus tard ou a-t-il été trop faible contre la puissance d'une avalanche poudreuse, la littérature ne permet pas de le préciser. Mais c'est un fait que l'établissement fut victime d'un grave accident. Le sec et officiel « Rapport final de la Société bernoise des chemins de fer de montagne Berne-Lötschberg-Simplon au Département fédéral des Postes et Chemins

de fer sur la construction du tunnel du Lötschberg » nous rapporte ce qui suit :

« Le 29 février 1908 descendit du Strestengrat sur Goppenstein, à la suite du mauvais temps, une avalanche poudreuse — die gemeine Lauene — qui balaya l'hôtel de l'entreprise, arrachant en partie les toits des bureaux de la poste et du bâtiment de la gendarmerie. Les bâtiments, légèrement construits en bois, ne purent résister à la pression. L'avalanche survint au moment où le personnel de l'entreprise prenait son repas du soir. Des décombres de l'hôtel, on retira dix employés de l'entreprise et deux représentants de maisons étrangères ; huit fonctionnaires et deux employés de l'hôtel furent blessés.

De ce fait, les travaux dans les galeries furent arrêtés durant tout le mois de mars et entravés ailleurs. Le Gouvernement valaisan ordonna l'organisation d'une garde d'avalanche où furent incorporés des habitants du Lötschental. Toutes les fois que le temps menaçait de déclencher des avalanches, cette garde entra en service et protégeait, par ses dispositions, les travailleurs. »

Les victimes sont enterrées dans le petit cimetière, sur le côté droit de la vallée. Entourées de gens du pays, elles reposent dans le « cimetière des Italiens », comme on l'appelle, car des 3600 hommes qui habitaient, pendant le percement du tunnel, dans cet espace resserré, le 97 % était des Italiens. C'était plus que le nombre total des habitants du Lötschental. Ils ont envoyé dans leur pays, par le petit bureau de poste de Goppenstein, au cours des cinq ans que durèrent les travaux, plus de trois millions de francs.

Questions pour les élèves. Pourquoi les ouvriers n'étaient-ils pas pris dans le pays ? Comment ferait-on aujourd'hui ? Dans quelles professions ne compte-t-on que peu de Suisses ? (Terrassiers, mineurs pour les tunnels ; il y a aujourd'hui quelques groupes d'ouvriers valaisans). Pourquoi le cimetière n'est-il pas placé sur les rochers, près de la chapelle ? (On devrait faire sauter les rochers.)

(A suivre.)

ERNST FURRER, trad. R. J.

INFORMATIONS

9^e CAMP DES ÉDUCATEURS A VAUMARCUS

Le 7 août au soir, venus de toute la Suisse romande, se réunissent fraternellement sur la colline, quelque 60 instituteurs, pasteurs et professeurs. Dépouillant la livrée conventionnelle qu'impose une mode absurde, oubliant le tracas de la vie quotidienne, familiale ou sociale, délaissant la lecture des journaux à larges manchettes, le campeur est venu passer ici quelques journées — disons plutôt quel-

ques heures — c'est si court — délicieuses, lumineuses. En broser un tableau, même sommaire, c'est une gageure que nous ne tenterons pas. Raconte-t-on les beaux, les riches, les substantifiques travaux dont on nous a délectés jour après jour ?

Dès le premier soir déjà, c'est M. Chevallaz, directeur de l'École normale, qui nous transpose au diapason élevé des H. de Régnier, Chevrillon, Is. Rivière, Warnery, etc.

Dimanche, M. le pasteur P.-A. Robert, incarnant pour ainsi dire la grande figure dont il va parler, nous présente un A. Vinet palpitant de vie, de sincérité ; épris de justice et d'indépendance, ne se laissant absorber par aucun mouvement de pensée, mais planant au-dessus pour concilier les thèses opposées. Et puis un Vinet si clairvoyant dans l'avenir qu'il semble nous être devenu contemporain.

Lundi, M. Ch. Guyot, professeur à Neuchâtel, nous dépeint Péguy, rude lutteur au rude langage, mais combien sympathique dans sa recherche inlassable de la solution sociale, de la vérité spirituelle. Sa probité intellectuelle l'entraîne vers la vérité morale et vers la *foi* qu'il trouve enfin pour bientôt succomber bravement dans la tragique mêlée de septembre 1914.

Plus difficile est encore de donner une image du beau travail de M. L. Meylan, directeur de l'École supérieure à Lausanne, sur le sujet : « D'un siècle sans humanités au siècle des humanités ». La personnalité du conférencier suffit à elle seule à classer cette magistrale étude.

M. Meylan ne manque pas de préciser que l'école n'est qu'une des forces nombreuses qui concourent à la formation de l'enfant. Et tout en mettant en garde contre ce qu'il appelle « l'intellectualisme forcené de l'école instruisante » il sait, avec toute l'érudition, le doigté, la modestie qu'on lui connaît, mettre l'éducateur en face de sa véritable, mais émouvante tâche, de faire du « petit d'homme » *un homme*, dans toute l'acception du terme. Un homme qui, comme il le dit, se sente responsable du reste de l'humanité.

Le quatrième jour, le professeur Foerster vient, avec l'autorité d'un prophète, nous entretenir de la Tragédie allemande. Sans se lasser, il poursuit la tâche qui fut celle de toute sa vie : conduire ses concitoyens, si faire se peut, vers un but plus grand, plus humain. Vibrant de sincérité, il sait illustrer son exposé de faits précis, vécus, invraisemblablement vrais ; et tout cela nous va droit au cœur.

Et puis chaque après-midi et chaque soirée, quelle jouissance que d'ouïr la délicieuse musique que le maestro M. Keizer sait tirer de son violon. Nous sommes encore sous le charme de Beethoven, d'Aubert, de Martini et autres. Cette musique sublime nous élève en une communion fraternelle, vers un monde meilleur. Merci encore à cet artiste distingué comme aussi à son accompagnateur, M. Roud, et ses collaborateurs dans les quatuors de Boccherini et de Haydn.

N'oublions pas de mentionner les joyeuses parties de bain et les inénarrables compétitions de boules. Les avez-vous entendus ces éclats de rire homériques qui n'en finissent plus, se prolongent et se renouvellent tels les roulements du tonnerre ?

Mais ceci n'est hélas ! qu'un faible, bien faible écho du camp. Car ces moments de plaisir, de détente, l'esprit de bienveillance qui anime chacun, tout cela et bien d'autres choses encore, on ne peut l'exprimer par des mots, il faut le vivre soi-même et, l'ayant vécu, on redescend de la colline avec moins d'amertume dans le cœur, plus de confiance en soi-même, plus fort pour reprendre la tâche de tous les jours.

Et nous dirons à ceux qui doutent : venez l'an prochain et jugez vous-mêmes.

E. FONJALLAZ.

CHANSONS, IMAGES, DANSES

Puisque les vacances sont comme des points de suspension dans la chronique de la vie scolaire, il n'est point trop tard pour parler de cette **Fête de l'Ecole genevoise**, dont les trois soirées eurent un si grand succès à la salle de la Réformation.

Organisée par un groupe d'instituteurs qui en avait pris l'initiative, et bénéficiant du haut patronage du Département de l'instruction publique — qui ne put, cependant, accepter aucune responsabilité financière, — cette fête se proposait de montrer aux parents et au public en général la tendance actuelle de l'éducation artistique dans nos classes primaires. Chant, rythmique, diction, dessin, couture, telles sont les branches dont les résultats purent être exposés.

Pour éviter le « bluff » et pour donner honnêtement une image du travail scolaire, à part l'inévitable coup de collier des derniers jours, c'est au cours des leçons habituelles que furent étudiés les chansons et les chœurs, préparées les rondes et les danses, travaillées les récitations, dessinées les décorations des programmes, cousus et brodés certains costumes et accessoires.

Il ne nous appartient pas d'apprécier ici les résultats de cet effort, nous avons été mêlé de trop près à sa préparation, il nous suffit de constater que le nombre des spectateurs dépassa de beaucoup les prévisions les plus optimistes, que le public se montra extrêmement chaleureux dans ses applaudissements, que la presse — qui avait délégué ses chroniqueurs des grands jours — ne ménagea pas ses éloges, et que nombre de personnes du monde artistique et littéraire tinrent à nous faire part de leur admiration.

Ce qui semble avoir le plus impressionné — voire étonné — le public cultivé, c'est la préoccupation véritablement artistique qui présida tant au choix des textes et des sujets qu'à l'exécution et à l'interprétation des pièces retenues. Ce fut pour beaucoup une révélation — on nous l'a avoué naïvement — de constater que « *l'Art*

à l'école » n'est plus un mot qui fait bien dans la conversation et dans certains discours.

Il faut féliciter nos gosses, qui se sont montrés si pleins de zèle, d'ardeur, de joie et de discipline, et leurs maîtres qui firent preuve de tant de talent et d'enthousiasme : ensemble, ils nous ont donné de bien belles heures de joie et ils ont su montrer l'Ecole sous un jour aimable. Ce ne sera pas perdu !

F. M.

IX^e COURS INTERNATIONAL DE DESSIN DU PROFESSEUR ROTHE A LAUSANNE

Quinze jours d'étonnement, de surprise, d'admiration, d'enthousiasme !

L'œuvre pédagogique du professeur Rothe est grande. Elle nous communique un dynamisme qui nous enrichit pour longtemps.

Quel est le point de départ de la méthode ? La connaissance de l'enfant et l'évolution de sa représentation. Le rôle du maître est d'aider l'élève à franchir les stades de développement en lui donnant des devoirs et des techniques correspondant à son degré de développement. Il stimulera ses forces latentes, excitera et intensifiera son observation et sa représentation en renforçant son imagination. Par des sujets merveilleux, ses facultés imaginatives sont éveillées. Si riche que puisse être sa représentation, jamais elle ne pourra atteindre la variété infinie de la nature. Le maître même peu doué dans ce domaine de la représentation peut y guider ses élèves. L'enfant sentira le rythme vital constructif de la nature et vibrera de tout son être avec elle. La jouissance, la vie et la joie de la lumière, des couleurs et des mouvements ne le laisseront plus indifférent.

La création par la perception est à la base de la méthode, car le dessin spontané est le résultat d'une activité intellectuelle déterminée qui exprime à l'extérieur une figure, une représentation visible. L'image intuitive est la transparence de la représentation. Par la représentation imagée, l'enfant voit son propre monde ouvert. En le laissant s'exprimer dans son style pur, en l'initiant à sentir ce rythme vital qu'il aime, ses sensations et ses sentiments s'éveillent, ses idées se forment. Alors il s'arrête, voit, sent, observe intensément la richesse, la plénitude et le merveilleux de la Création. Il manie, expérimente la matière, s'en approche pour la comprendre. Il agit. Il vit. Sa sensibilité affective, son émotion, sa mémoire biologique entrent en jeu. Ses facultés se développent, ses images se précisent, sa pensée se forme.

La méthode est la connaissance de la représentation enfantine et le moyen de la développer.

a) Un coup d'œil général sur le développement psychologique des dessins d'enfants non influencés nous donne les deux types de

représentateurs : le visuel qui est l'intuitif, l'impressionniste ; le constructeur qui est le cérébral, l'expressionniste.

b) Les principaux stades par lesquels l'enfant évolue sont : 1. le trait — qui est une simple direction primitive ; 2. la surface ; 3. le mouvement ; 4. la profondeur, l'espace. Les deux premiers stades sont un travail de simple constatation ; dès le stade du mouvement commence un intense travail intérieur.

c) Les devoirs et les techniques sont dépendants du stade de développement. Donnons à l'enfant le matériel, les outils, les techniques, les thèmes qui lui permettent d'être à son stade et de franchir le stade supérieur. Leur choix dépendra donc du degré de développement.

d) Sont étudiés de la même façon en en suivant l'évolution : la composition, le coloris, le développement du paysage, etc.

e) Les corrections suggérées par le maître et trouvées par l'élève seront un enrichissement et un complément du dessin.

f) L'important est que le maître laisse à l'enfant le temps de se développer spontanément. Ses progrès dépendent du degré de ses capacités, mais son travail dépend de l'intensité de la préparation intellectuelle, de sa perception intérieure. Enrichissons en profondeur ses connaissances par une préparation intérieure : développons son imagination, réveillons toutes ses possibilités latentes, restituons-lui ses qualités propres et la richesse infinie qui est en lui. Qu'il sente et ait conscience de cet élan de vie qui est en lui, alors ses perceptions seront doublées d'émotion.

Qu'avons-nous fait pendant ces quinze jours ? A chaque introduction théorique suivait un travail pratique : nous avons étudié successivement en suivant les différents stades du développement enfantin : la fleur, l'arbre, le paysage, l'être humain, l'animal — la composition, la couleur, l'ornement — nous avons utilisé différentes techniques : le crayon de couleur, la plume redis, la peinture, le papier de couleur, la terre à modeler, différents pliages et découpages, construction d'animaux et de personnages, travaux d'impression de linoléum, de chablons, etc.

Le but de l'enseignement du dessin ne sera plus une simple technique, mais une activité intellectuelle, spirituelle. Que l'enfant sente et comprenne la nature, non seulement superficiellement, extérieurement, mais qu'il en sente l'âme des choses, car pour lui, le dessin est l'expression de ses connaissances.

Pendant ces quinze jours d'enthousiasme, devant l'infinie beauté de la Nature et de notre vocation, souvent en nous-mêmes, nous avons pris une grande leçon de modestie ; nous avons senti l'immense champ d'activité qui nous est ouvert et c'est dans un sentiment d'admiration et de profonde reconnaissance que nous avons dit « au revoir » à M. Rothe.

L. R.

LECTURE LITTÉRAIRE LE TRAVAIL

Emploi des verbes, la proposition.

Les hommes labourent ; des chevaux roux, tendus en avant, tirent la charrue dans la terre qui craque. Des semeurs vont pas à pas, s'entre-croisent, tissant l'étoffe bourrue des champs de blé. Des femmes lavent au ruisseau. Des femmes font la soupe. Des hommes aiguisent les faux. Des hommes portent des poutres pour faire un hangar. Des enfants mènent les troupeaux. Des femmes appellent vers les champs, les mains en clairon devant la bouche. Des colporteurs vont sur les chemins avec des boîtes. Des valets tressent des osiers verts, des osiers rouges, des osiers jaunes, pour le harnachement des chevaux. Des hommes construisent une maison, les murs sont encore hérissés de perches...

Des attelages galopent sur les routes. Des chevaux au pas traînent les chars de pommes de terre. Des chevaux au galop, attelés à trois de front, emportent les voyageurs dans des charrettes légères. Le voyageur salue de la main. Les laboureurs saluent de la main. Les bergers saluent de la main. Le voyageur fait signe qu'il s'en va. Les laboureurs et les bergers font le signe du bon voyage. La voiture saute, roule, sonne dans les chemins. Les troupeaux marchent dans les feuilles sèches. L'araire crie. Les chevaux secouent les colliers. Les maçons tapent du coin de la truelle. Les bosquets de bouleaux frémissent. La forêt gronde. Les gestes, les bruits, les formes, les couleurs font une énorme musique où tout s'accorde, où tout s'entraide et trouve son contentement.

Jean Giono, *Les vraies richesses* : Grasset.

LES LIVRES

Langue d'aujourd'hui, langue de demain, par Ed. Vittoz, Payot et C^{ie}, éditeurs.

Nos lecteurs connaissent déjà en partie le dernier ouvrage de M. Ed. Vittoz. Je dis « en partie » parce que les articles qui vous ont été présentés sont aujourd'hui accompagnés de nombreuses notes, de textes justificatifs qui rendent plus probants les arguments de l'auteur.

On disputera, je pense, éternellement des questions de langage et certains trouvent stérile cette dispute. Elle nous semble au contraire indispensable puisqu'elle nous force à rechercher l'idée derrière le signe écrit et que, par cela, elle peut contribuer à détruire certaines erreurs qui ne sont pas seulement fautes de langage, mais fautes de pensée.

C'est pourquoi nous souhaitons au livre de M. Vittoz de nombreux lecteurs.

A. R.

La joie du maître

c'est de posséder le petit duplicateur pratique, sûr et bon marché pour textes, croquis et dessins (pour écriture à la main et à la machine)

Tampon duplicateur USV

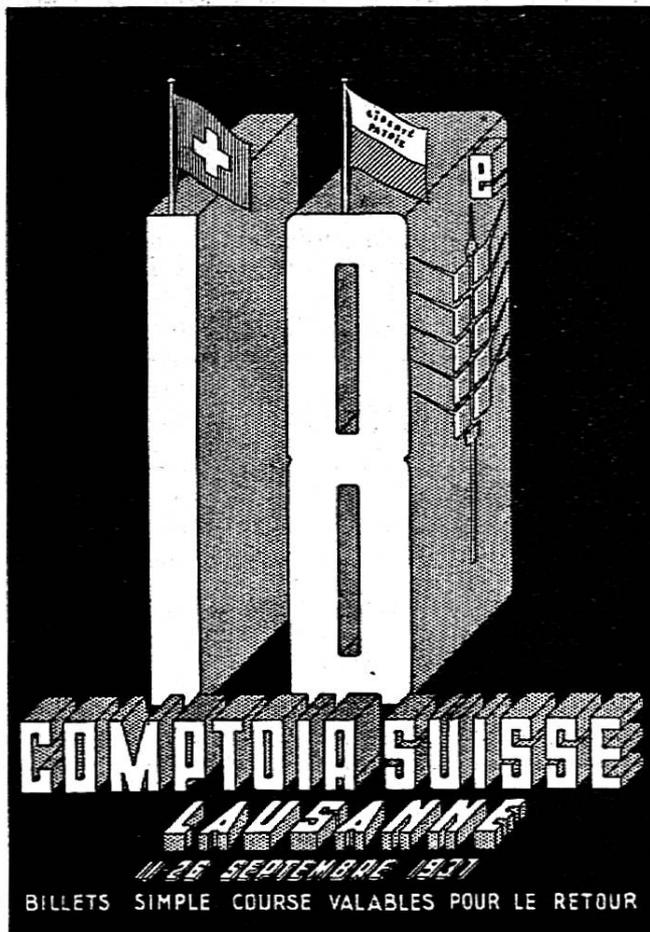
qui est déjà adopté par mille instituteurs et institutrices suisses. Emploi simple et rapide, résultats surprenants.

N° 1	Liliput	Fr.	8.—	} av. access.
N° 2	Carte postale	»	16.—	
N° 6	Cahier normal	»	25.—	
N° 10	Folio	»	38.—	

Demandez prospectus ou exemplaire à l'essai au fournisseur :

B. SCHOCH ACCESSOIRES POUR L'ENSEIGNEMENT **Oberwangen (Thurg.)**

Téléphone 65.445.



J. A

Voyage en Italie dans le pays de **du lundi 20 septembre au vendredi 1^{er} octobre 1937** Saint François d'Assisi

organisé et accompagné par Monsieur G. MUGELLES, pasteur italien à Vevey. Téléphone 52.41.

Lausanne-Bologne et retour, en train IIe classe
Bologne-Ravenne-Rimini-République San Marino-Urbino-Gubbio-
Pérouse-Assise-Orvieto-Sienne-Florence-Bologne en autocar.

12 jours tout compris : Fr. 240.-

Demandez circulaire

Prêts sans caution à fonctionnaires et employés solvables. Conditions sans engagement n avance. Discretion. Références de 1^{er} ordre

Se rend sur place. Timbre pr réponse. **Banque de Prêts S.A., Paix 4, Lausanne**

Collègues qui cherchez une bonne pension pour votre fils aux études adressez-vous en toute confiance à famille d'instituteur Pension soignée. Vie de famille. Entr'aide aux devoirs Piano. Confort. Villa neuve. Vue. Proximité des écoles. Prix modérés. Ecrire sous chiffre V 28920 L, à Publicitas, Lausanne.

On cherche pour jeune homme de 16 ans

PLACE

en Suisse française pour une durée d'un mois, du 21 septembre au 21 octobre 1937
avec leçons de français, d'une heure par jour. Sur désir on prendrait fille ou garçon
en échange pour la même durée. On donnerait aussi leçons d'allemand.
Fr. Tanner, instituteur, Zuzwil (Berne). Téléphone No 3.

A vendre d'occasion **une presse à relier** S'adresser à Mme Vve Lamercy
instituteur, Joli-Val, Yverdon.

ECOLE D'ÉTUDES SOCIALES POUR FEMMES GENÈVE

subventionnée par la Confédération. Semestre d'hiver ; 26 octobre 1937 — 25 mars 1938.

Culture féminine générale.

Formation professionnelle d'assistantes sociales

(protection de l'enfance, etc.), de Directrices d'établissements hospitaliers, Secrétaires
d'institutions sociales, Bibliothécaires.

Ecole de laborantines.

Pension et Cours ménagers. Formation de gouvernantes de maison au Foyer de l'Ecole (villa avec jardin)
Programme (50 ct.) et renseignements, rue Charles-Bonnet, 6

L'ALLEMAND garanti en 2 mois, l'italien en 1, à l'Ecole Tamer Baden 57. Cours de toute durée, à toute époque et p tous. Prép. exam. emplois fédéraux en 3 mois, Dipl. langues et commerce en 3 et 6 moi

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR	BULLETIN
ALB. RUDHARDT	CH. GREC
GENÈVE, rue des Pénates, 3	VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

Matériel d'enseignement

Carte murale du canton de Vaud. Echelle 1 : 100 000. Dimensions 128 sur 102 cm. montée sur toile et baguettes	Fr. 30.—
Carte murale du Pays de Genève. Echelle 1 : 50 000. Dimensions 142 × 124 cm. montée sur toile et baguettes	» 30.—
Carte murale de la Suisse, édition physique. Echelle 1 : 200 000. Dimensions 210 × 148 cm., montée sur toile et baguettes	» 40.—
Carte murale de la Suisse, édition politique. Echelle 1 : 200 000. Dimensions 196 × 136 cm., montée sur toile et baguettes	» 34.—
Carte murale de l'Europe. Echelle 1 : 3 500 000. Dimensions 171 × 150 cm., montée sur toile et baguettes et accompagnée d'un commentaire en 32 pages	» 40.—
Rosier (W.), et Borel (M.), Planiglobe en deux hémisphères. Edition physique-politique. Echelle 1 : 13 500 000. Chaque carte mesurant 155 × 160 cm., montée sur toile et baguettes, vendue séparément	» 36.—
Les deux cartes vendues ensemble	» 70.—
Globe terrestre. Echelle de 1 : 42 000 000. Dimensions 96 cm. de circonférence et 34 cm. de diamètre	» 30.—

Tableaux muraux

Grand (F.), Weber (E.), Briod (U.) . Collection de 6 tableaux muraux tirés de <i>Mon Premier Livre</i> , collés sur 2 cartons de 60 × 90 cm.	» 7.50
Méthode Baudat-Pingoud. Tableaux de lecture illustrés.	
a) 12 tableaux lithographiés au recto et au verso, grandeur 45 × 35 cm., soit 24 leçons, en écriture droite avec un album de 4 rondes	» 20.—
b) 24 tableaux, soit 42 leçons, imprimés en caractères typographiques	» 40.—
Demander la notice spéciale sur le matériel et les ouvrages de la méthode Baudat-Pingoud.	

Collection de 11 solides géométriques en bois

Tas de gravier à base rectangulaire — Tronc de pyramide — Parelélépipède — Rectangle — Tétraèdre — Pyramide à base carrée en deux pièces — Prisme à base octogonale, avec une coupe parallèle à la base, en deux pièces — Prisme à base hexagonale — Cylindre plein qui s'emboîte dans un cylindre creux (drain) deux pièces — Cube — Cube avec une coupe parallèle à la base, en deux pièces — Sphère coupée en deux, un hémisphère et une calotte, trois pièces emballés dans une boîte en sapin fermant à clef	» 54.—
---	--------

Tableau des poids et mesures du système métrique

Dimensions 112 × 112 cm., monté sur toile et baguettes	» 15.—
--	--------

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle